

# **Séance d'installation du Comité d'animation du Conseil de quartier Saint-Augustin**

# Ordre du jour

**01** Présentation

**02** Budget  
participatif

**03** Travaux de voirie

**04** Propreté

**05** Révision du PLU

**06** Echanges

# 01

## Présentations

### Objectifs et fonctionnement du comité d'animation

# Présentations

## **Membres du collège « habitants »**

- Thomas Herrig
- Timothée Cargill
- Reeta Ramdhian
- Laetitia Colbeau-Justin
- Caroline Deschamps

## **Membres du collège « acteurs locaux »**

- Jonathan Ebel
- José Degli Esposti
- Laetitia Mangin de la Maisonneuve
- Jean-Marie Dedeyan
- Matthieu Guillemin

## **Membres issus du Conseil d'arrondissement**

- Jeanne d'Hauteserre, maire
- André Tilloy, adjoint référent des conseils de quartier
- Sophie-Charlotte Debadier, adjointe en charge des affaires sociales et du handicap

## Objectifs

- **dialogue** entre les différents acteurs du quartier sur des sujets d'intérêt local
- **information, consultation et concertation** sur les orientations, les projets, les décisions de la municipalité concernant le quartier
- **Initiative et élaboration** de projets d'intérêt collectif intéressant le quartier, projets qu'il porte en collaboration avec les élus, dans la limite du budget alloué aux Conseils de Quartier

# Fonctionnement

## **Le comité d'animation**

- se réunit autant de fois que nécessaire
- Ordre du jour arrêté par le maire après consultation de ses membres.
- Des personnalités extérieures peuvent être conviées afin de contribuer aux travaux

## **L'assemblée plénière**

- Ouverte à tous les habitants et professionnels installés dans le quartier
- Délai de convocation de 10 jours
- Ordre du jour arrêté par le Maire sur proposition du Comité d'animation
- Au minimum 2 assemblées plénières par an

## Communication

- **Page du quartier Saint-Augustin** sur le site [mairie08paris.fr](http://mairie08paris.fr)
- Boucle **WhatsApp/Signal** entre les membres du Comité d'animation
- Création d'une adresse mail **dédiée** afin que les habitants puissent saisir le Conseil de quartier

02

**Budget participatif**

# Budget participatif

## Edition 2021

Le 8<sup>e</sup> arrondissement aura désormais 2 projets lauréats d'un montant maximal de 2 M€ chacun.

Conditions de recevabilité

- Projet d'investissement
- Utile aux habitants
- Champ de compétences de la Ville de Paris
- Déposé par un Parisien ou un groupe de Parisiens comme **les Conseils de quartier**

Dépôt des projets du **4 février à 9h jusqu'au 28 février à 20h**, sur le site du budget participatif.



# Budget participatif

Edition 2021

Entre 1<sup>er</sup> et le 26 mars seront examinés **la recevabilité des projets déposés.**

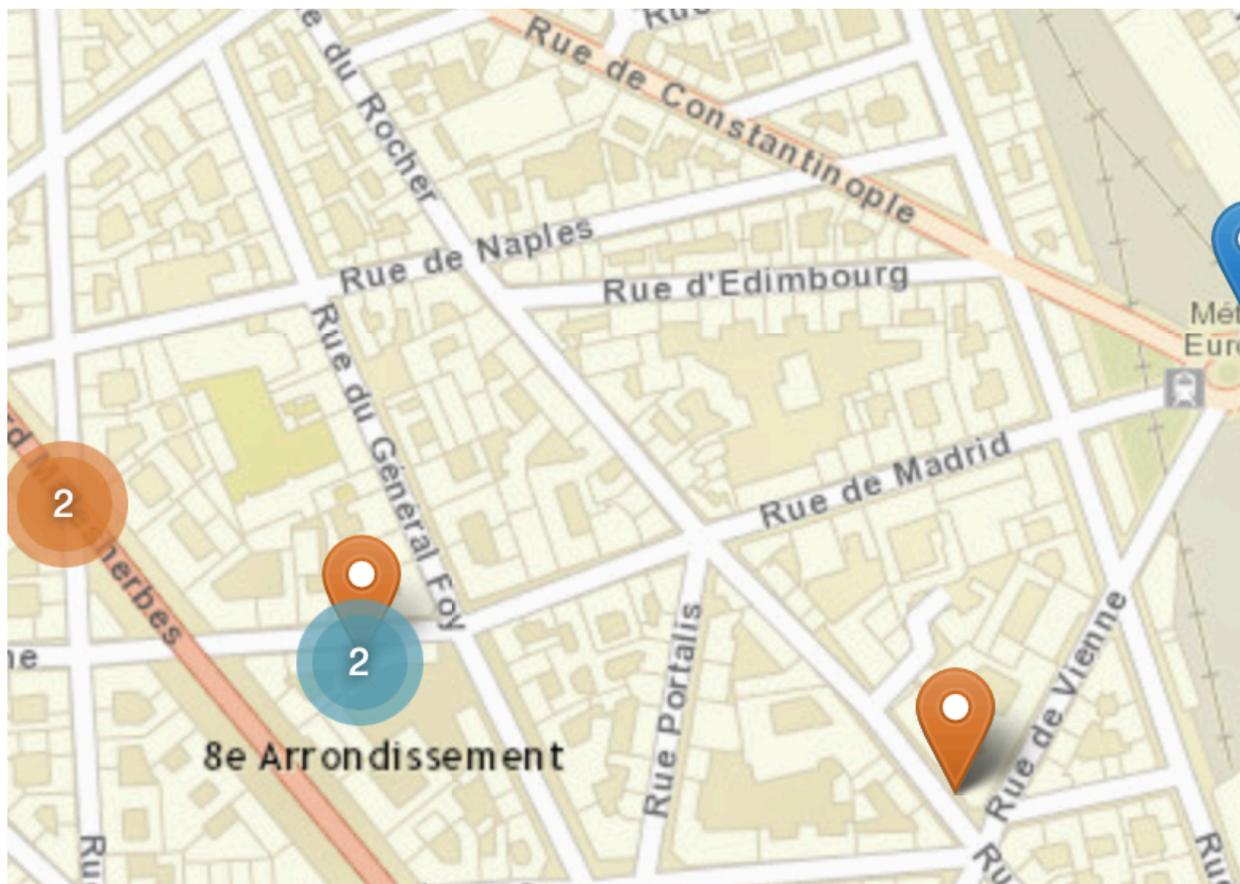
Jusqu'en juillet, construction collective voire regroupement de projets avec l'implication des **Conseils de quartier**

Les projets sont soumis à **un vote à l'automne**, ouvert pendant 3 semaines.



# Budget participatif 2021

## Projet du quartier Saint-Augustin



### Sécurisation du carrefour Vienne/Rocher

Budget participatif 2019

80 000 €

Travaux imminents

### Sécurisation du carrefour Lisbonne/Malesherbes

Budget participatif 2017

200 000 €

Travaux imminents

03

Travaux de voirie



# Création d'une rue aux écoles rue de la Bienfaisance

Phase 1 : février 2021

**Demande** des parents d'élèves et les directions des écoles Bienfaisance maternelle et élémentaire

Plusieurs **incidents** se sont produits cet automne, malgré la surveillance des passages piétons

Mi février, la rue **sera fermée du n°7 au 11 et du n°10 au 14**, les véhicules et les camions de livraison pourront circuler à double sens entre les numéros 1 et 7



# Création d'une rue aux écoles rue de la Bienfaisance

## Phase 2 : été 2021

Les modalités de circulation sont **inchangées** par rapport à la phase 1.

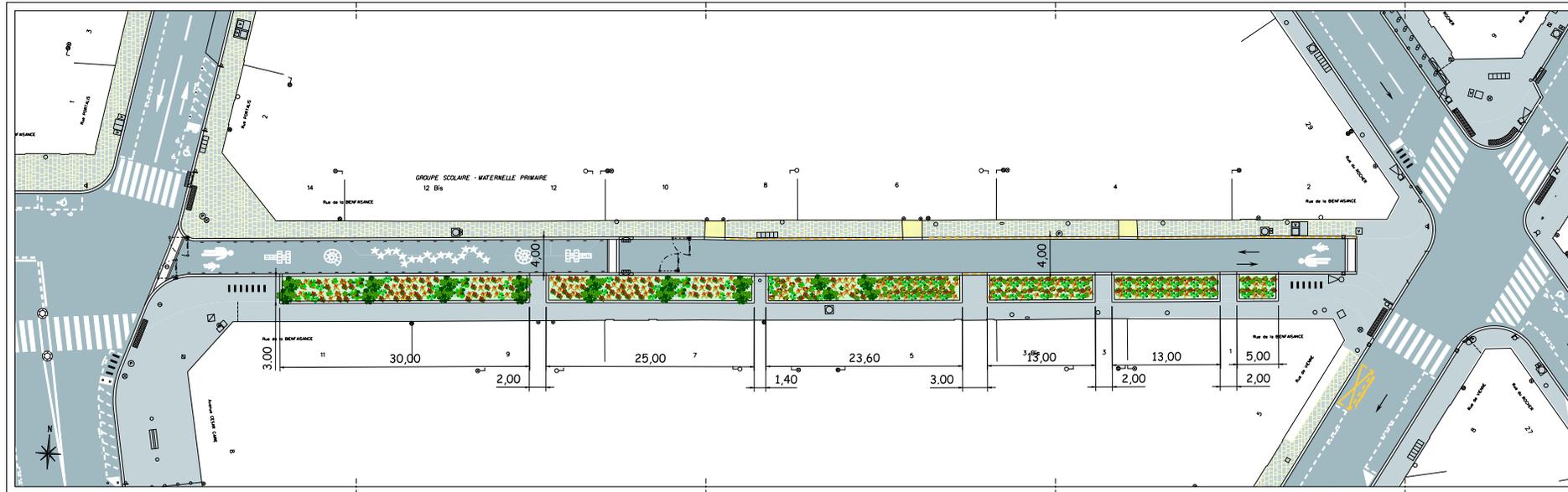
Il s'agit de réaliser l'aménagement définitif, avec une large partie de la voirie consacrée à des **espaces végétalisés en pleine terre**.

Outre la **sécurité** des familles, ce projet d'aménagement permettra de **réduire les nuisances sonores**, de **lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur** et offrira un cadre de vie amélioré.

En avril 2021, le **carrefour des rues Vienne/du Rocher** sera réaménagé pour sécuriser les passages piétons.

# Création d'une rue aux écoles rue de la Bienfaisance

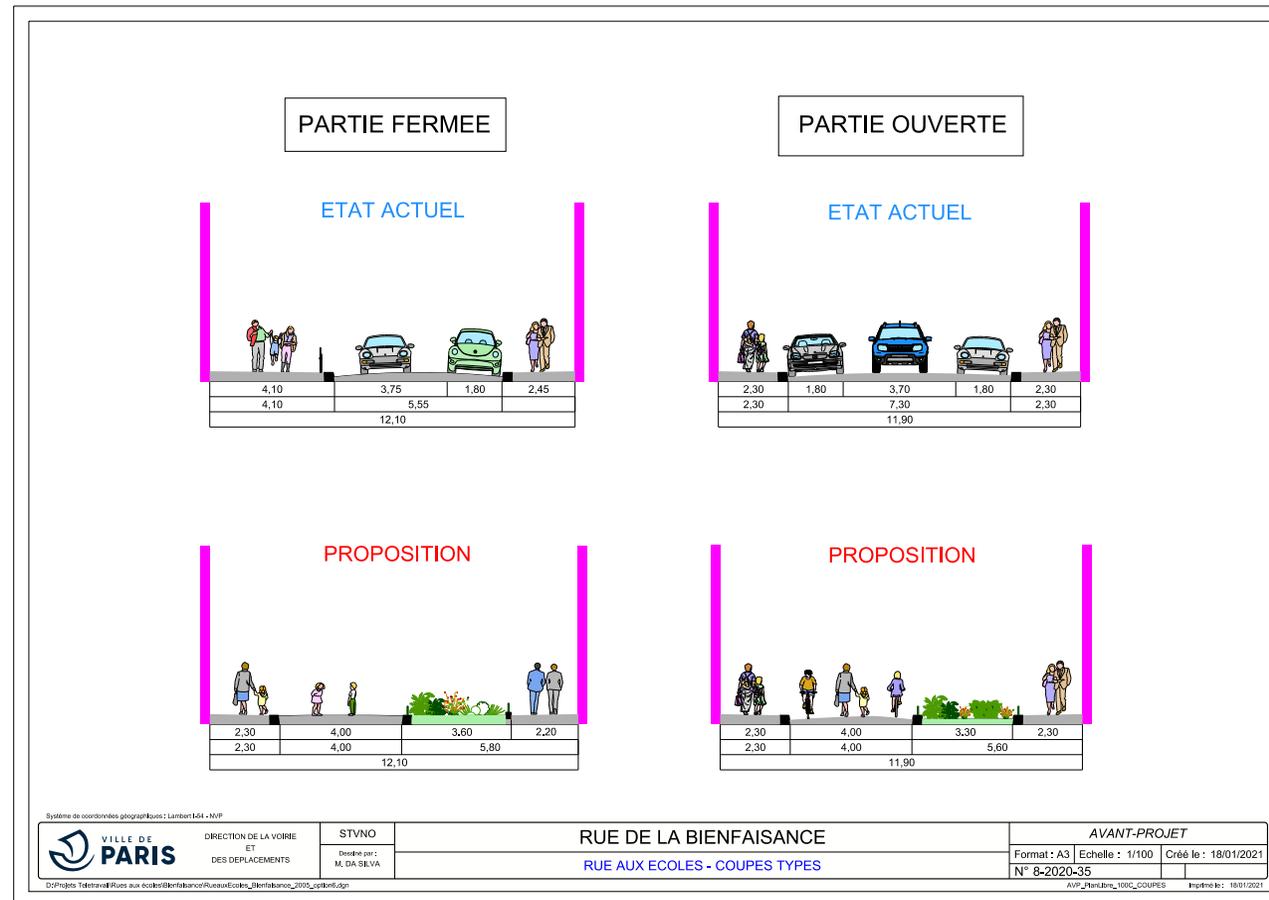
Phase 2 : été 2021



*NB : Ceci n'est qu'un projet*

# Création d'une rue aux écoles rue de la Bienfaisance

Phase 2 : été 2021



# Embellir votre quartier

## Principe

Le quartier Saint-Augustin fait partie des **3 Conseils de quartier concernés par la première phase** dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

**5 M€** alloués pour apaiser les quartiers concernés

- Étendre les zones à priorité piétonne : faciliter les traversées, élargir les cheminements piétons.
- Apaiser la circulation automobile (via une modification du plan de circulation)
- Identifier les potentiels de végétalisation et des espaces verts



# Embellir votre quartier

## Méthodologie

Travail préalable sur chaque territoire (6 mois) avec un **ingénieur dédié**, recenser les travaux à venir (concessionnaires, rues aux écoles, zones 30, rues oasis, etc) pour les regrouper.

Construction d'un **diagnostic** partagé :

- Intervention des services sur le diagnostic et l'accompagnement de la démarche,
- Élaboration conjointe du plan programme
- Forte implication des services sur la faisabilité (plan de circulation, faisabilité technique)

Indicateur **d'évaluation** des projets :

- Linéaire de piste cyclable
- Élargissement de trottoir,
- Nombre d'arbres plantés et m<sup>2</sup> de végétalisation.

Mise en œuvre :  
6 à 9 mois

# Embellir votre quartier

## Rues oasis



Sur la mandature 2020-2026, **100 rues oasis** seront créées à Paris.

L'APUR a réalisé un travail d'identification des possibilités de végétalisations des voies, à la lumière des **nombreuses contraintes** (réseaux, normes pompiers, etc).

Pour le quartier Saint-Augustin, la **rue de Naples, de Laborde, de Vienne et la place Bergson** pourraient devenir des rues végétalisées

04

Propreté

Trilib'



05

Révision du PLU

# Révision du PLU

## Objectifs généraux (1)

Le précédent Plan Local d'Urbanisme date de **2006**, il n'a subi que des révisions partielles et paraît **désormais mal adapté** face aux projets actuels.

Objectifs généraux :

- C'est un document d'urbanisme qui régit l'occupation des sols,
- Il détermine des règles de constructions applicables à toute la ville,
- Il identifie les éléments du paysage, les espaces verts et les bâtiments protégés (au titre des monuments historiques et des sites classés).

Il fixe pour les années à venir des objectifs pour tous, dans une perspective de développement durable.

# Révision du PLU

## Objectifs généraux (2)

Les dispositions du nouveau PLU prendront en compte le Plan Climat, Air, Energie territorial

La Ville de Paris souhaite que le caractère bioclimatique du futur Plan Local d'Urbanisme soit un des leviers majeurs de son action municipale.

Le Conseil de Paris de décembre 2020 a validé 5 objectifs :

Paris, ville inclusive et solidaire,

Paris, ville aux patrimoines et paysages préservés,

Paris, ville durable, vertueuse, résiliente et décarbonée,

Paris, ville attractive et productive,

Paris, ville actrice de la Métropole.

# Révision du PLU

## Calendrier

### En 2021 :

Début d'année : phase d'information préalable,

De mi-avril à juin 2021 : phase de diagnostic

### En 2022

Début d'année : phase de concertation sur les grandes orientations

Juin : phase de concertation sur le projet de règlement.

Fin 2022 : arrêt du projet.

### 2023

Enquête publique et approbation du PLU en Conseil de Paris.

06

Echanges

**Merci**